



**STOUMONT**  
Point de vue NATURE !

## ENQUETE PUBLIQUE

### Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de Monsieur Philippe COUNASSE demeurant Chauveheid 47 à 4987 Stoumont en vue d'obtenir Permis d'Environnement de Classe 2 concernant :

Maintien en activité de l'exploitation agricole biologique de 210 bovins laitiers: 170 bovins de plus de 6 mois et 40 bovins de moins de 6 mois + bâtiments  
à  
Chauveheid, 47 à 4987 Stoumont.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, Route de l'Ambève, 41 à 4987 Stoumont (080/29.26.56) à partir du 10.03.2025.

Le fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué du Ministère de la Région Wallonne peuvent être contactés à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie – ARNE – DPA, Montagne Ste-Walburge 2 à 4000 Liège (04/224.54.11).

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête
28.02.2025	10.03.2025	Administration communale, le 25.03.2025 à 11h00

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et que celle-ci ne requiert pas une étude d'incidences.

Le dossier peut être consulté sur RDV à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service ou à un autre moment sur RDV à prendre au moins 24h à l'avance au 080/29.26.56 (du lundi au jeudi de 9h à 12h) ou par mail.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête ou par mail à [urbanisme@stoumont.be](mailto:urbanisme@stoumont.be).

A Stoumont, le 03.03.2025

Le Directeur général,

H. Snackers

Le Bourgmestre,

D. Gilkinet